

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 50715 du 4 juillet 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « affaires immobilières »

NOR : INTJ1818766S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 92368 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1732723S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2018 :

Pluchon Philippe NIGEND : 141 683 NLS : 8 001 379

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
Le général, sous-directeur de la gestion du personnel,
O. COURTET